

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vallée du Lot : le Grand-Figeac poursuit son déploiement progressif des Points d'Apport Volontaire

Après avoir mené une phase d'expérimentation sur neuf communes de la Vallée du Célé, puis sur quatre villages dans la Vallée du Lot, le Grand-Figeac étend désormais cette phase de test de déploiement de Points d'Apport Volontaire (PAV) à Puyjourdes, Saint-Jean-de-Laur et Salvagnac-Cajarc.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un déploiement progressif de PAV à l'échelle de son territoire. A ce jour, 39 PAV ont déjà été installés dans 13 Communes. Avant une généralisation à l'ensemble du Grand-Figeac, les retours d'expérience des communes pilotes seront soigneusement analysés et si nécessaire, les modalités seront ajustées.

Les emplacements des PAV de ces 3 nouvelles Communes ont été choisis en concertation avec les maires pour remplacer les anciens points de regroupement. Chacun des sites sera équipé d'ici fin 2025 de quatre colonnes aériennes destinées au tri des emballages et papiers, des grands cartons, du verre et des déchets résiduels.

Pour accompagner les habitants dans cette transition et répondre à leurs questions, des permanences seront organisées dans la salle des fêtes de chacune de ces 3 Communes, de 17h à 19h sur les dates suivantes :

- **Salvagnac-Cajarc** : mardi 18 novembre 2025
- **Puyjourdes** : mercredi 26 novembre 2025
- **Saint-Jean-de-Laur** : mardi 2 décembre 2025

Conformément au plan stratégique du service public de gestion des déchets à horizon 2035 porté par le Syded du Lot, le Grand-Figeac s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche globale de valorisation des déchets et de réforme de son mode de collecte. Cette évolution répond à plusieurs objectifs :

- Améliorer le tri et la valorisation des déchets, tout en maîtrisant les coûts associés,
- Moderniser le service proposé aux usagers,
- Améliorer les conditions de travail des agents,
- Préserver l'environnement.

Il faut rappeler que le coût de traitement des déchets résiduels (poubelles noires) continue d'augmenter fortement. Sur le territoire du Grand-Figeac, un habitant produit environ 186 kg/an d'ordures ménagères. Ces déchets sont incinérés alors que près de 60 % d'entre eux pourraient être valorisés (notamment les emballages et papier, ainsi que les déchets de table et de cuisine).

En savoir plus :

<https://www.grand-figeac.fr/votre-collecte-des-dechets-evolue-pav/>

Contact : Services techniques du Grand-Figeac

Sylvie LAFON, Chargée de la Direction de Projet Tarification Incitative et valorisation des déchets - sylvie.lafon@grand-figeac.fr

Contact presse : Varùna LIUTKUS – 05 65 11 22 76 – varuna.liutkus@grand-figeac.fr